



Surya Formations
26 allée Albeniz
13008 Marseille
Siret 492 973 532 00012
Naf : 8559A (formation continue d'adultes)
Web : <http://kinesiologie-marseille.fr>
Courriel : nicole.ferrara@free.fr

ATTESTATION DE FORMATION

Je, soussignée, Nicole Ferrara, responsable de Surya Formations, atteste que **Mme**
(suivant les demandes d'attestation ; voici la mention 1 qui figurera)
est inscrite dans mon centre de formation et suit les enseignements de gestion du stress et des émotions (kinésiologie)
depuis le

Elle poursuit actuellement son cursus et totalise heures de formation ; pour compléter son cursus, elle suivra, en
....., les enseignements de :

- ; dates ; nbre de jours ; nbre d'heures
- ; dates ; nbre de jours ; nbre d'heures
- ...

Total déjà réalisé : heures ; total à réaliser :

(suivant les demandes d'attestation ; voici la mention 2 qui figurera)

a été inscrite dans mon centre de formation et a suivi les enseignements de gestion du stress et des émotions
(kinésiologie) du au
Elle totalise : heures.

La kinésiologie (gestion du stress et des émotions) est, pour le moment, une discipline non réglementée par l'État ; ce sont les kinésologues installés qui ont défini les critères de validation de l'exercice de cette discipline au travers de syndicats professionnels ; notre centre est adhérent de 2 syndicats : le SNK (Syndicat National des Kinésologues) (<http://www.snkinesio.fr>) et le SKPK (Syndicat des Kinésologues Professionnels Francophones) (<https://www.skpf.fr/>).

La validation intermédiaire (certification interne) est délivrée après un minimum de 16-18 mois de formation pour 600 heures, avec contrôle continu des connaissances et des pratiques, examens, compte-rendu de 50 séances données hors du centre.

La validation générale de la formation (certification interne) est délivrée après la validation intermédiaire et la soutenance d'un mémoire (ou document de synthèse à partir de 50 séances données hors du centre).

Les personnes validées s'installent en consultant.e en gestion du stress et des émotions, en cabinet personnel ou partagé (avec naturopathe, ostéopathe, kinésithérapeute, ...) sous un statut d'auto-entrepreneur.e ou profession libérale.

Les techniques enseignées sont reconnues par les 2 syndicats ; elles sont :

- d'une part des techniques présentes dans le monde entier : Brain Gym, Touch For Health
- d'autre part des techniques françaises : Intégration Cerveau Corps (ICC), K. Harmonique, K. Périnatale,

Adaptogénèse

Notre offre de formation est constituée :

- de techniques obligatoires (tronc commun) pour 404h
- de techniques complémentaires / options pour 196h, à choisir parmi 762h

Les formations se déroulent autour des week-ends (S-D ou V-S-D ou V-S-D-L) à raison d'une session par mois (environ, suivant les choix d'options des participant.e.s).

Tout le détail de l'organisation de la formation est donné sur le site : <http://kinesiologie-marseille.fr>

Pour valoir ce que de droit.

Marseille, le

(signature de Nicole Ferrara)